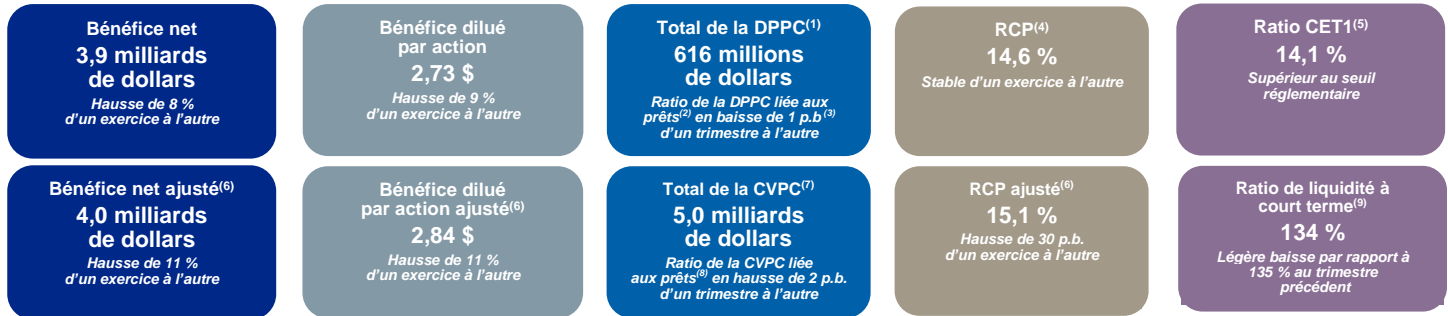




TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.



TORONTO, le 24 août 2023 — La Banque Royale du Canada^(R) (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3,9 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, soit une hausse de 295 millions, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,73 \$, ayant progressé de 9 % par rapport à cette même période. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ de 4,0 milliards de dollars et le bénéfice net ajusté par action⁽⁶⁾ de 2,84 \$ affichent tous deux une hausse de 11 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les résultats du trimestre à l'étude reflètent l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'établissant à 29 p.b. La réduction de l'impôt, attribuable à un changement favorable dans la composition du bénéfice, a eu un effet positif sur les résultats.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est élevé à 5,2 milliards de dollars, en hausse de 353 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an, du fait essentiellement de l'augmentation des revenus du secteur Marchés des Capitaux, ce qui s'explique par une augmentation des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris l'incidence des réductions des souscriptions de prêts à la période précédente, et du secteur Marchés mondiaux. La progression du revenu net d'intérêt découlant de la hausse des taux d'intérêt et la forte croissance des volumes du secteur Services bancaires canadiens ont également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été atténués par la hausse des coûts liés au personnel attribuable principalement à l'augmentation des salaires ainsi qu'à la hausse de la rémunération variable et de la rémunération fondée sur des actions, et par l'accroissement des honoraires. Les investissements en cours dans la technologie ainsi que l'accroissement des coûts discrétionnaires afin de soutenir la forte croissance attribuable aux clients ont également contribué à la hausse des coûts.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 6 %, reflétant une amélioration des résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux sont demeurés relativement stables. Ces facteurs ont été atténués par un recul des résultats du secteur Gestion de patrimoine. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ a monté de 7 % par rapport à la même période. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ a progressé de 5 % alors que la hausse des revenus a plus que neutralisé la croissance des dépenses.

Le nombre d'employés équivalent temps plein a diminué de 1 % par rapport au trimestre précédent, et nous prévoyons réduire le nombre d'employés équivalent temps plein d'environ 1 % à 2 % au prochain trimestre.

Notre position de capital demeure forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) de 14,1 %, soutenant ainsi la forte croissance des volumes et le versement de dividendes sur les actions ordinaires de 1,9 milliard de dollars. Nous affichons également un excellent ratio de liquidité à court terme moyen de 134 %.

« Les résultats du troisième trimestre témoignent de la capacité de RBC à générer une forte croissance des revenus et des volumes de façon constante grâce à une gestion prudente des risques, et ce, malgré un contexte opérationnel complexe. Nous continuons d'axer nos efforts sur la réalisation de notre stratégie de réduction des coûts tout en tirant parti de notre solide bilan et de notre modèle d'affaires diversifié afin de soutenir notre croissance et de créer de la valeur à long terme pour nos clients, nos collectivités et nos actionnaires. »

— Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

	Données présentées :		Montants ajustés ⁽⁶⁾ :	
T3 2023 par rapport au T3 2022	• Bénéfice net de 3 872 millions de dollars	↑ 8 %	• Bénéfice net de 4 017 millions de dollars	↑ 11 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,73 \$	↑ 9 %	• Bénéfice dilué par action de 2,84 \$	↑ 11 %
	• RCP de 14,6 %	→ 0 p.b.	• RCP de 15,1 %	↑ 30 p.b.
	• Ratio CET1 de 14,1 %	↑ 100 p.b.		
T3 2023 par rapport au T2 2023	• Bénéfice net de 3 872 millions de dollars	↑ 6 %	• Bénéfice net de 4 017 millions de dollars	↑ 7 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,73 \$	↑ 6 %	• Bénéfice dilué par action de 2,84 \$	↑ 7 %
	• RCP de 14,6 %	↑ 20 p.b.	• RCP de 15,1 %	↑ 20 p.b.
	• Ratio CET1 de 14,1 %	↑ 40 p.b.		
Cumul annuel 2023 par rapport au cumul annuel 2022	• Bénéfice net de 10 735 millions de dollars	↓ 10 %	• Bénéfice net de 12 118 millions de dollars	→ 0 %
	• Bénéfice dilué par action de 7,60 \$	↓ 9 %	• Bénéfice dilué par action de 8,59 \$	↑ 2 %
	• RCP de 13,9 %	↓ 280 p.b.	• RCP de 15,7 %	↓ 120 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) RCP : Rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 3 et 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio correspond aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF (Bâle III).

(6) Mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 3 et 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) CVPC : Correction de valeur pour pertes de crédit.

(8) Le ratio de la CVPC liée aux prêts représente la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et acceptations.

(9) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 2 134 millions de dollars a progressé de 111 millions, ou 5 %, sur un an, en raison essentiellement de l'augmentation du revenu net d'intérêt, reflétant l'élargissement des écarts (l'avantage lié à la hausse des taux d'intérêt ayant plus que neutralisé les changements dans la composition des produits) et la croissance moyenne des volumes de 8 % pour ce qui est des dépôts et de 6 % dans le cas des prêts du secteur Services bancaires canadiens (dont une forte croissance à deux chiffres des prêts aux entreprises et des cartes de crédit). La hausse des frais bancaires et des revenus de change découlant de l'intensification des activités des clients ont également favorisé la progression. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence rétrospective de la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les services de compensation relatifs aux cartes de paiement (diminution des revenus de 66 millions de dollars), annoncée dans le budget 2023 du gouvernement du Canada et promulguée au cours du trimestre à l'étude, ainsi que par la montée des coûts liés au personnel et les investissements en cours dans la technologie.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 219 millions de dollars, ou 11 %, ce qui tient principalement à l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à l'incidence des trois jours de plus qu'a comptés le trimestre à l'étude, à l'élargissement des écarts ainsi qu'à la croissance moyenne des volumes de 2 % dans le secteur Services bancaires canadiens. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en raison surtout des changements favorables dans nos perspectives concernant la qualité du crédit et nos perspectives macroéconomiques, et l'augmentation des revenus sur cartes ont également contribué à la hausse précitée. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par l'incidence rétrospective de la TVH sur les services de compensation relatifs aux cartes de paiement, décrite plus haut, ainsi que par les investissements en cours dans la technologie. Le nombre d'employés (équivalent temps plein) a diminué de 1 % dans le secteur Services bancaires canadiens.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 674 millions de dollars a diminué de 147 millions, ou 18 %, par rapport à il y a un an, et ce, en raison surtout des investissements soutenus dans l'infrastructure opérationnelle de City National et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, facteurs atténués par le profit tiré de la vente des activités européennes d'administration d'actifs de RBC Investor Services® et de son centre d'excellence associé situé en Malaisie (la vente partielle des activités de RBC Investor Services). Les biens sous gestion, y compris RBC Brewin Dolphin, se sont accrus de 17 %, ce qui a eu une incidence positive sur le secteur Gestion de patrimoine.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a fléchi de 68 millions de dollars, ou 9 %, en raison surtout de l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, du fait essentiellement des changements défavorables dans nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit. La diminution du revenu net d'intérêt, reflétant essentiellement l'incidence du rétrécissement des écarts et du recul du volume des dépôts, et une hausse des frais autres que d'intérêt ont également contribué à la baisse précitée. Ces facteurs ont été atténués par le profit tiré de la vente partielle des activités de RBC Investor Services et la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, facteurs qui reflètent l'appréciation des marchés.

Assurances

Le bénéfice net s'est établi à 227 millions de dollars, soit une augmentation de 41 millions, ou 22 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements, partiellement neutralisée par l'augmentation des coûts de financement.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 88 millions de dollars, ou 63 %, en raison principalement de la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 938 millions de dollars a progressé de 339 millions, ou 57 %, sur un an, et ce, principalement en raison de l'augmentation des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, y compris l'incidence des réductions des souscriptions de prêt à l'exercice précédent. La réduction de l'impôt découlant de changements dans la composition du bénéfice et la hausse des revenus du secteur Marchés mondiaux, en raison surtout de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions, ont également favorisé la progression. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement de la rémunération découlant de l'amélioration des résultats et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est demeuré relativement stable, car la baisse de l'impôt attribuable à des changements dans la composition du bénéfice et la progression des revenus, qui reflète principalement l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe, ont été neutralisées par la hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, et ce, dans quelques secteurs d'activité.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 juillet 2023, notre ratio CET1 s'est établi à 14,1 %, en hausse de 40 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du montant net des capitaux autogérés, des émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et de l'incidence de la vente partielle des activités de RBC Investor Services.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 juillet 2023 s'est établie à 134 %, ce qui représente un excédent de quelque 97 milliards de dollars, comparativement à 135 % et à un excédent d'environ 102 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme a diminué par rapport au trimestre précédent en raison surtout de la vente partielle des activités de RBC Investor Services et de la croissance des prêts, ce qui été en partie contrebalancé par un accroissement des dépôts.

Au 31 juillet 2023, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 112 %, ce qui représente un excédent d'environ 104 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 110 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a diminué par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la croissance des prêts et de la vente partielle des activités de RBC Investor Services, ce qui est en partie contrebalancé par un accroissement des dépôts et du financement stable.

Qualité du crédit

Troisième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est accru de 276 millions de dollars, ou 81 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 12 p.b. pour s'établir à 29 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a pour sa part augmenté de 15 p.b. pour se fixer à 23 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a reculé de 57 millions de dollars, ou 32 %, ce qui s'explique surtout par la diminution des dotations dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens, en raison principalement des changements favorables à nos perspectives

macroéconomiques, y compris l'incidence d'une révision favorable de nos prévisions quant au prix des maisons au Canada. Cela a été neutralisé en partie par la hausse des dotations des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux, qui reflète les changements défavorables dans nos perspectives concernant la qualité du crédit et nos perspectives macroéconomiques.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 329 millions de dollars, en raison surtout des dotations constituées au cours du trimestre à l'étude dans le secteur Marchés des Capitaux, dans quelques secteurs d'activité, y compris ceux de l'immobilier et autres, du transport et des produits industriels, alors que des recouvrements avaient eu lieu un an plus tôt. L'augmentation des dotations dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens a aussi contribué à la hausse.

Troisième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 16 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, en grande partie compensé par la diminution des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a diminué de 1 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 2 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a fléchi de 53 millions de dollars, ou 31 %, ce qui découle en grande partie de la diminution des dotations dans nos portefeuilles de détail du secteur Services bancaires canadiens, en raison essentiellement des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit, y compris l'incidence d'une révision favorable de nos prévisions quant au prix des maisons au Canada. Cela a été partiellement compensé par l'augmentation des dotations du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui découle essentiellement des changements défavorables dans nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 58 millions de dollars, ou 13 %, en raison en grande partie de l'accroissement des dotations du secteur Marchés des Capitaux, dans quelques secteurs d'activité.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2023 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 30 avril 2023. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt

Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 872 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2023; 3 649 millions pour le deuxième trimestre de 2023; 3 577 millions pour le troisième trimestre de 2022) avant impôt (761 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2023; 771 millions pour le deuxième trimestre de 2023; 979 millions pour le troisième trimestre de 2022) et dotation à la provision pour pertes de crédit (616 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2023; 600 millions pour le deuxième trimestre de 2023; 340 millions pour le troisième trimestre de 2022). Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés et de certaines mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2023 et le trimestre clos le 30 avril 2023, nos résultats ont été touchés par les éléments spécifiés suivants :

- le Dividende pour la relance du Canada (DRC) et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023;
- les coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada).

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats ajustés et des résultats présentés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2023	30 avril 2023	31 juillet 2022 (1)	31 juillet 2023	31 juillet 2022 (1)
Total des revenus	14 489 \$	13 520 \$	12 132 \$	43 103 \$	36 418 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	616	600	340	1 748	103
Frais autres que d'intérêt	7 861	7 494	6 386	23 030	19 400
Bénéfice avant impôt	4 633	4 420	4 556	14 395	15 248
Impôt sur le résultat	761	771	979	3 660	3 323
Bénéfice net	3 872 \$	3 649 \$	3 577 \$	10 735 \$	11 925 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 812 \$	3 581 \$	3 517 \$	10 561 \$	11 738 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 393 515	1 388 388	1 396 381	1 388 217	1 409 292
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,74 \$	2,58 \$	2,52 \$	7,61 \$	8,33 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 394 939	1 390 149	1 398 667	1 389 857	1 411 934
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,73 \$	2,58 \$	2,51 \$	7,60 \$	8,31 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	14,6 %	14,4 %	14,6 %	13,9 %	16,7 %
Taux d'imposition effectif	16,4 %	17,4 %	21,5 %	25,4 %	21,8 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	191 \$	138 \$	62 \$	426 \$	188 \$
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration connexes (3)	110	56	-	177	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (4)	81	82	62	249	188
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	46 \$	29 \$	16 \$	(957) \$	49 \$
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (5)	-	-	-	(1 050)	-
Élément spécifié : Transaction visant HSBC Canada et coûts d'intégration connexes (3)	26	13	-	42	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (4)	20	16	16	51	49
Résultats ajustés (6)					
Bénéfice avant impôt - ajusté	4 824	4 558	4 618	14 821	15 436
Impôt sur le résultat - ajusté	807	800	995	2 703	3 372
Bénéfice net - ajusté	4 017 \$	3 758 \$	3 623 \$	12 118 \$	12 064 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires - ajusté	3 957 \$	3 690 \$	3 563 \$	11 944 \$	11 877 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 393 515	1 388 388	1 396 381	1 388 217	1 409 292
Bénéfice de base par action (en dollars) - ajusté	2,84 \$	2,66 \$	2,55 \$	8,60 \$	8,43 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 394 939	1 390 149	1 398 667	1 389 857	1 411 934
Bénéfice dilué par action (en dollars) - ajusté	2,84 \$	2,65 \$	2,55 \$	8,59 \$	8,41 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires - ajusté	15,1 %	14,9 %	14,8 %	15,7 %	16,9 %
Taux d'imposition effectif ajusté	16,7 %	17,6 %	21,5 %	18,2 %	21,8 %

(1) Il n'y avait aucun élément spécifié pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 et la période de neuf mois close le 31 juillet 2022.

(2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

(3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(4) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(5) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tiennent pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

(6) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons inclus la transaction visant HSBC Canada et les coûts d'intégration connexes et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition à titre d'éléments donnant lieu à des ajustements dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Par conséquent, les résultats ajustés correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la base de présentation de cette mesure hors PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi que les mesures de contrôle des coûts attendues. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos buts, notre vision et nos objectifs stratégiques en matière de rendement financier et de questions environnementales et sociales ou autres, ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence, aux modèles et au cadre juridique et réglementaire, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (le rapport annuel 2022) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, ainsi que nos activités commerciales et nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur le risque de notre rapport annuel 2022 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel de 2022, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2022 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2023 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 24 août 2023 à 8 h (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 5046546#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 24 août 2023 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 29 novembre 2023, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 8061913#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Fiona McLean, directrice, Communications financières, fiona.mclean@rbc.com, 437-778-3506

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 97 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.